



Maximilienne Ngo Mbe l'a indiqué au cours d'un point de presse qu'elle a donné ce jour à Douala.

C'est un nouveau feuilleton qui s'ouvre ainsi entre le Redhac et le ministre de l'Administration Territoriale.

Paul Atanga Nji, face à la presse hier dans la salle des conférences de son département ministériel à Yaoundé, a accusé les ONG parmi lesquelles le Redhac, d'avoir reçu 5 milliards de FCFA pour produire des faux rapports sur le Cameroun.

Le membre du gouvernement a surtout soutenu dans un ton presque martial que ces ONG sont dans une démarche conspirationniste contre l'armée et le Cameroun.

En réaction, Maximilienne Ngo Mbe, directrice exécutive du Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Centrale (Redhac), a convoqué la presse ce jour pour répondre au super chef de terre.

Le Redhac n'a pas été tendre envers la patron de la territoriale. **«Ce membre du gouvernement comme du reste, ses autres collègues, se trompe de cible en se rendant ainsi coupable de déclarations mensongères, calomnieuses et outrageantes»**, a déclaré

Maximilienne Ngo Mbe.

Selon elle, l'ONG qu'elle dirige ne craint rien, de toutes les menaces proférées par le MINAT. Cependant, elle envisage de riposter au-delà de cette déclaration, en invitant Paul Atanga Nji à s'expliquer devant la loi. **«Monsieur Atanga Nji ne doit pas oublier qu'il est un justiciable, du reste comme nous tous, et que le REDHAC se réserve le droit de le trainer en justice en temps opportun, pour apporter les preuves de ses calomnies»**, a poursuivi d'un ton ferme Maximilienne Ngo Mbe.

Voici le communiqué intégral du Redhac